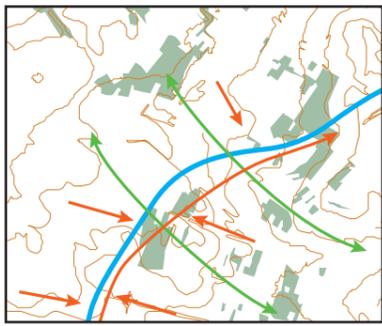


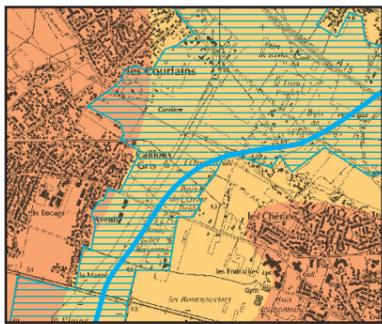
## Tracé N2 - séquence C

espaces sensibles : paysages ouverts à dominante agricole sous pression urbaine



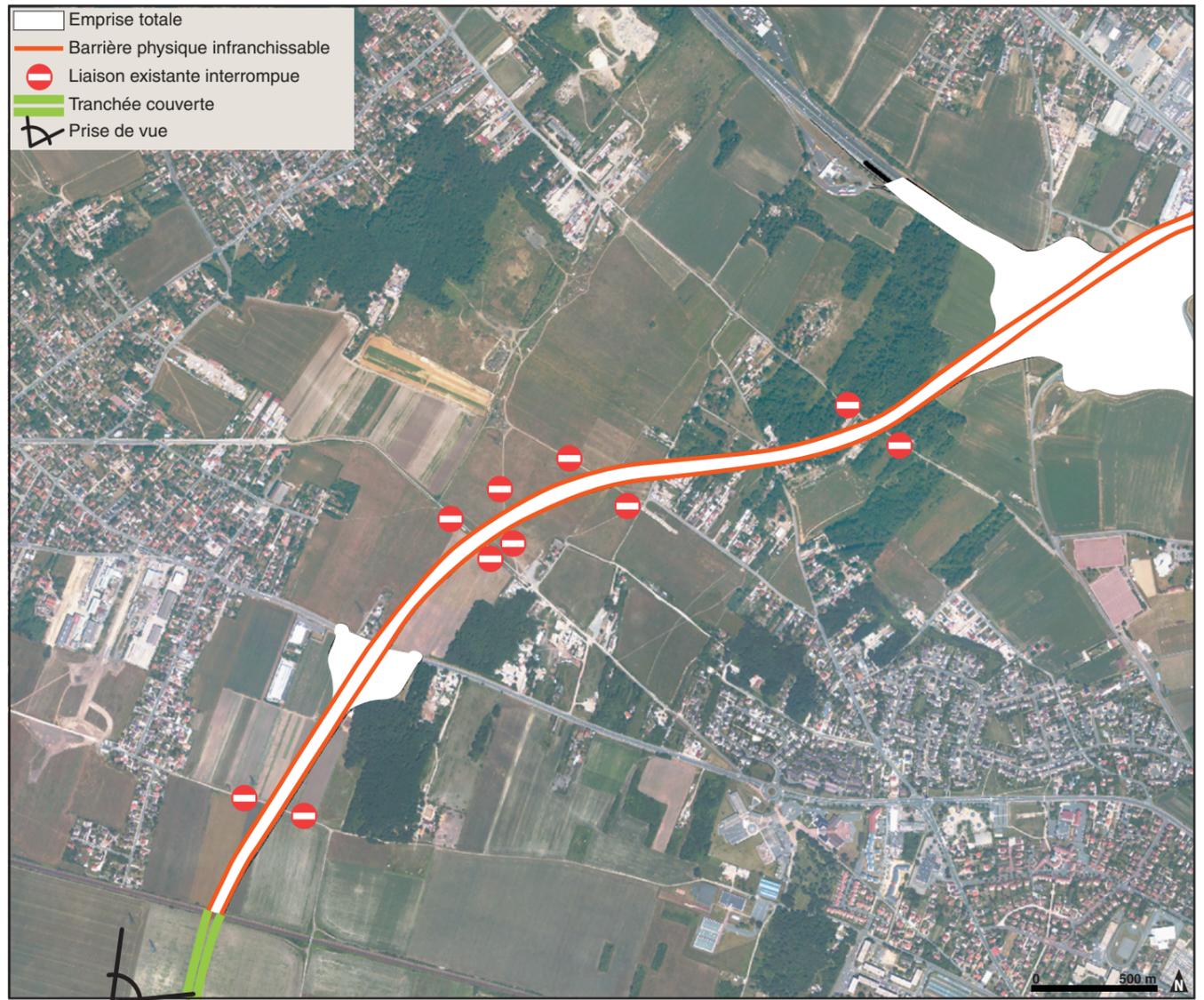
**Impacts visuels**  
 → Impact visuel  
 → Vue  
 Espace boisé  
 Courbe de niveau  
 Tracé N2

0 500 m



**Sensibilités**  
 Paysage urbain  
 Paysage ouvert sous pression urbaine  
**Protections**  
 Site inscrit  
 Périmètre d'intervention foncière de l'AEV  
 Tracé N2

0 500 m



Plaine de Pierrelaye entre Conflans-Sainte-Honorine et Herblay.

Cette séquence traverse une bande de paysage ouvert à dominante agricole entre la ville de Conflans-Sainte-Honorine et la ville de Herblay. Le passage en déblais de la Francilienne permet de réduire son impact visuel, cependant, il crée une barrière physique interrompant les liaisons existantes : piétonnes et dessertes des parcelles agricoles. D'autre part, il morcelle cet espace ouvert tampon entre les deux villes.

Sur cette séquence, les préconisations d'aménagements sont :

- réaliser des plantations en bosquets d'arbres de type ruraux afin de respecter la structure du paysage du site.
- Aménager des franchissements afin de maintenir les liaisons existantes.

le franchissement sert à maintenir les liaisons existantes : desserte de parcelles agricoles, liaisons piétonnes...

un maître d'œuvre unique pour tous les franchissements

